



**L'UNION DES PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS
(EX UPC)**

121, RUE VIEILLE DU TEMPLE - 75003 PARIS

TEL : 01 42 77 24 30 - FAX : 01 42 77 24 39

www.upp-auteurs.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 14 juin 2010.

L'UPP soutient la proposition de loi 441

Le 12 mai dernier, la sénatrice Marie-Christine Blandin a déposé une proposition de loi qui sera discutée au Sénat à l'automne prochain.

Cette proposition vise à réglementer l'utilisation des images fixes dont les éditeurs ignorent l'identité de l'auteur, les « œuvres orphelines », couramment créditées « DR » ou pas créditées du tout : <http://www.senat.fr/leg/pp109-441.html>

Elle reprend les principes énoncés par le CSPLA (Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique) dans son avis au Ministre de la Culture du 10 avril 2008.

L'Europe et les Etats-Unis discutent sur ce sujet depuis des années sans aboutir à une solution satisfaisante pour les auteurs et les éditeurs. Deux tentatives pour légiférer ont échoué aux Etats-Unis et une autre encore au Royaume-Uni.

Notre organisation professionnelle apporte son soutien public à cette proposition. Dès aujourd'hui, nous lançons une pétition pour soutenir la proposition de loi 441 : <http://petitions.upp-auteurs.fr/appel.php?petition=441>

De nombreuses personnalités de la photographie ont déjà apporté leur signature : Yann Arthus-Bertrand, Jane Evelyn Atwood , Jean-Louis Bloch-Lainé, Bruno Barbey, Lucien Clergue, Jean Claude Dewolf, Marc Garanger, Jean Gaumy, Harry Gruyaert, Dominique Issermann, William Klein, Jean Larivière, Laurence Leblanc, Guy Le Querrec, Peter Lippmann, REZA, Marc Riboud, Sebastio Salgado, Hans Silvester, Sabine Weis, Patrick Zachmann.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site internet de l'UPP :
upp-auteurs@upp.fr